



# **GUIDE À L'INTENTION DES POLICIERS POUR COMMUNIQUER AVEC DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP INTELLECTUEL**

**PUBLICATION PRÉPARÉE PAR LES PARTENAIRES DU PROJET BE.SAFE**

**BRUXELLES, KUMANOVO, LISBONNE, PRAGUE, VARSOVIE**

**2019**



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait d'information qui y sont contenues.

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Introduction.....  | 3  |
| 1 – Qu'est-ce qu'un handicap intellectuel ?.....   | 4  |
| 2 – Obstacles pour les personnes avec un handicap intellectuel .....                         | 7  |
| 3 – Actions préventives que la police peut faire pour éviter<br>la survenance de crimes..... | 9  |
| 4 – Communication avec une personne avec un handicap intellectuel.....                       | 10 |
| 5 – Comment soutenir les personnes avec un handicap intellectuel.....                        | 14 |

## Introduction

La publication "Guide pour la police pour interagir avec des personnes avec un handicap intellectuel" a été créée à la suite de la production intellectuelle O5 dans le cadre du projet "Be.Safe - Soutien éducatif pour les personnes avec un handicap intellectuel souffrant de criminalité et de violence sur Internet" financé par le programme Erasmus+.

N'importe qui peut être victime de la cyberviolence, et ce type de crime devient malheureusement fréquent. Cependant, étant donné que les personnes handicapées sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes de violence, et en particulier les personnes avec un handicap intellectuel, il est facile de conclure que les personnes avec un handicap intellectuel sont plus sujettes à la cyberviolence que de nombreux autres groupes.

Ce document vise à donner aux policiers des informations générales sur le handicap intellectuel, des conseils sur l'accessibilité et des directives sur la façon de communiquer avec les personnes avec un handicap intellectuel.

## 1 – Qu'est-ce que le handicap intellectuel ?

Environ trois personnes sur 100 ont un **handicap intellectuel** et en tant qu'agent de police chargé d'appliquer la loi, il y a une chance que vous soyez en contact avec une personne avec un handicap intellectuel.

Afin d'offrir des services facilement accessibles, il existe des conseils et des stratégies utiles à utiliser lorsqu'on est en contact avec une personne avec un handicap intellectuel.

### Identifier un handicap intellectuel

Le handicap intellectuel c'est un terme utilisé pour les personnes qui ont certaines limitations dans leur fonctionnement mental et dans d'autres domaines de la vie, comme la communication avec les autres, la prise en charge de soi et les aptitudes sociales. Ces limitations feront qu'un enfant apprendra et se développera plus lentement qu'un enfant typique. Les enfants avec un handicap intellectuel peuvent prendre plus de temps à apprendre, à parler, à marcher et à prendre soin de leurs besoins personnels tels que s'habiller ou manger.

(Définition reprise en anglaise du National Dissemination Center for Children with Disabilities:

<http://www.nichcy.org>.)

### Quels sont les 4 niveaux du handicap intellectuel ?

- **Handicap intellectuel léger (QI 50-70)**

Environ 85 pour cent des personnes avec un handicap intellectuel appartiennent à la catégorie des personnes avec un handicap intellectuel léger et bon nombre d'entre elles réussissent à l'école. Un bon nombre des personnes avec un handicap léger poursuivent des parcours scolaires complets.

- **Handicap intellectuel modéré (QI 35-49)**

Les personnes avec un handicap intellectuel modéré ont des compétences en communication, mais ne peuvent pas communiquer à des niveaux complexes. Elles peuvent avoir des difficultés dans des situations sociales et des problèmes de repères et de jugements sociaux. Elles peuvent prendre soin d'elles-mêmes mais peuvent avoir besoin de plus d'instructions et de soutien que la personne moyenne. Beaucoup peuvent mener une vie indépendante, mais certaines ont besoin de soutien et vivent dans une maison groupée. Environ 10% des personnes avec un handicap intellectuel appartiennent à cette catégorie.

- **Handicap intellectuel sévère (QI 20-34)**

Seulement 3 ou 4% des personnes diagnostiquées avec un handicap intellectuel entrent dans la catégorie des cas plus lourd. Ces personnes ne peuvent communiquer qu'au niveau le plus élémentaire. Elles ne peuvent pas effectuer toutes les activités de soins personnels de manière autonome et ont besoin d'une supervision et d'un soutien quotidien. La plupart des personnes de cette catégorie auront besoin de soutien conséquent dans leur vie quotidienne.

- **Handicap intellectuel profonde (QI inférieur à 20)**

Les personnes avec un handicap intellectuel profonde ont besoin d'un soutien toute la journée. Elles dépendent des autres pour tous les aspects de la vie quotidienne et ont une capacité de communication extrêmement limitée. Souvent, les personnes de cette catégorie ont également d'autres limitations physiques. Environ 1 ou 2% des personnes avec un handicap intellectuel entrent dans cette catégorie.

Le handicap intellectuel implique des incapacités mentales générales qui ont un impact sur le fonctionnement adaptatif dans trois domaines. Ces domaines déterminent dans quelle mesure une personne s'acquitte de ses tâches quotidiennes :

- Le **domaine conceptuel** comprend des compétences en langue, lecture, écriture, mathématiques, raisonnement, connaissances et mémoire.
- Le **domaine social** fait référence à l'empathie, au jugement social, aux compétences en communication interpersonnelle, à la capacité de créer et de conserver des amitiés et à des capacités similaires.
- Le **domaine pratique** est centré sur l'autogestion dans des domaines tels que les soins personnels, les responsabilités professionnelles, la gestion de l'argent, les loisirs et l'organisation des tâches scolaires et professionnelles.

## Pourquoi les personnes avec un handicap intellectuel sont-elles victimes de la cybercriminalité?

Des facteurs tels que la détérioration des capacités cognitives et du jugement, les handicaps physiques, les comportements d'adaptation insuffisants, le manque de connaissances sur la manière de se protéger et de vivre et de travailler dans des environnements à haut risque augmentent la vulnérabilité au danger.

**De nombreuses victimes avec un handicap intellectuel peuvent ne pas signaler les crimes en raison de leur dépendance vis-à-vis de l'agresseur pour leurs besoins quotidiens (si l'agresseur est une personne de la famille, du voisin ou d'un ami).**

Lorsque les victimes signalent des crimes, la police et les fonctionnaires des tribunaux peuvent ne pas prendre au sérieux les allégations de la personne ou être réticents à s'impliquer. De plus, les personnes avec un handicap intellectuel n'ont souvent pas accès aux types de soutien et aux ressources dont

elles ont besoin pour engager des poursuites. Ils disposent de très peu de moyens pour obtenir de l'aide, se rendre dans un endroit sûr ou obtenir des services d'aide ou de conseil pour les victimes.

## Comment reconnaître une personne avec un handicap intellectuel ?

### La communication

*L'individu peut :*

- Avoir un vocabulaire limité ou des troubles du langage
- Avoir de la difficulté à comprendre ou à répondre aux questions
- Avoir une courte durée d'attention

### Comportement

*L'individu peut :*

- Agir de manière inappropriée avec ses pairs ou le sexe opposé
- Être facilement influençable et désireux de plaire aux autres
- Être facilement frustré
- Être moins susceptible ou moins capable de signaler une victimisation
- Penser que la façon dont il a été traité est normale et ne pas réaliser pas qu'il a été victime d'un délit ou crime
- Ne pas savoir à quel point la situation est grave ou dangereuse
- Penser que l'agresseur est un « ami »
- Avoir des difficultés avec les tâches suivantes :
  - Donner des indications précises
  - Changer une routine quotidienne
  - Utiliser le téléphone ou l'annuaire téléphonique
  - Donner l'heure facilement
  - Lire et écrire

### Contact avec la police

*L'individu peut :*

- Ne pas vouloir que son handicap soit remarqué
- Ne pas comprendre ses droits
- Ne pas comprendre pas les demandes
- Ont tendance à être submergés par la présence de la police
- Agir de façon très impulsive et / ou essayer de fuir
- Dire ce qu'il pense que les autres veulent entendre
- Avoir des difficultés à décrire les faits ou les détails de l'infraction
- Ne pas savoir qui est coupable de l'infraction et « avouer », même innocent
- Ne pas être considéré comme un témoin crédible, même dans des situations où une telle préoccupation est injustifiée

## 2 – Obstacles pour les personnes avec un handicap intellectuel

### Vulnérabilité accrue

- **Les personnes avec un handicap intellectuel sont particulièrement discriminées en raison des stéréotypes auxquelles elles sont soumises.** Ces stéréotypes entraînent des pratiques discriminatoires empêchant les personnes avec un handicap intellectuel de jouir de leurs droits sur un pied d'égalité avec les autres.
- **Les personnes avec un handicap intellectuel ignorent leurs droits, ce qui est ou non de la discrimination et comment déposer une plainte.** Cela se traduit par une sous-déclaration des cas de discrimination les concernant. Les personnes avec un handicap intellectuel ont également des difficultés à reconnaître les situations dangereuses. Cela les rend plus vulnérables et donc accroît leurs chances d'être victime. Les personnes polyhandicapées ou avec un handicap complexe, les enfants et les femmes avec un handicap intellectuel sont particulièrement plus susceptibles d'être victimes de discrimination.
- **Les personnes avec un handicap intellectuel sont plus isolées que la moyenne.** Beaucoup vivent dans des endroits isolés, dans des institutions ou avec leurs familles, avec des contacts sociaux limités en dehors de leur lieu de vie. Beaucoup sont sous tutelle ou curatelle et ne contrôlent pas certaines des décisions les plus importantes affectant leur vie. Elles ont souvent peur de signaler avoir été victime de discrimination ou avoir été victime d'un délit ou crime alors que l'auteur était un de leurs aidant (proche ou professionnel) du fait de leur dépendance au soutien reçu.

Pour les raisons évoquées, les personnes avec un handicap intellectuel sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination et de délit ou de crime.

### Manque d'accessibilité

Les personnes avec un handicap intellectuel ne peuvent souvent pas participer à la société en raison d'un manque d'accessibilité. **Il y a un manque général d'information disponible dans des formats faciles à lire et à comprendre ainsi que dans d'autres formats (communication augmentée ou alternative, par exemple).**

Cela peut avoir plusieurs conséquences. Par exemple, les procédures de signalement d'une infraction ou d'un crime sont souvent trop complexes, ce qui empêche les personnes avec un handicap intellectuel de les initier seules. Les enquêtes peuvent également être menées de manière inaccessible aux personnes avec un handicap intellectuel, par exemple :

- la façon dont les questions sont posées
- l'explication aux victimes de leurs droits
- les formulaires administratifs complexes

Cela rend plus difficile pour une victime avec un handicap intellectuel de prendre part à la procédure de manière significative.

Ces exemples sont particulièrement répandus en matière d'accès à la justice. Les personnes avec un handicap intellectuel ne sont souvent pas impliquées du tout dans un procès qui les concerne ou ne sont impliquées que de manière inadéquate.

Parfois, l'inaccessibilité n'est pas causée par la procédure elle-même, mais par les personnes impliquées. Lorsque les victimes avec un handicap intellectuel veulent signaler un délit ou un crime, elles peuvent faire l'expérience de situations qui les affecteront négativement. Par exemple, les victimes avec un handicap intellectuel risquent de ne pas recevoir l'attention et le respect qu'elles mériteraient. Elles peuvent ne pas être crues et / ou être traitées comme des enfants. Il arrive également qu'un policier responsable de leur plainte n'interagisse pas directement avec eux, mais parle plutôt à un membre de la famille ou à une personne de soutien les accompagnant.

Très souvent, les policiers ou autres professionnels travaillant dans le système de justice ne manifestent pas ce type de comportement volontaire, mais cela est plutôt dû à un manque de formation sur la manière d'interagir avec les personnes avec un handicap intellectuel.

Les chapitres suivants vous fourniront différents outils vous permettant de mieux communiquer avec les victimes avec un handicap intellectuel et d'obtenir le soutien qu'elles méritent.



### **3 – Actions préventives à prendre en compte pour éviter la survenance de crimes**

Mettre en œuvre des programmes pour aider les personnes avec un handicap intellectuel à devenir des membres à part entière de la société et les aider à développer des comportements, stratégies pour éviter, prévenir et identifier les situations à risque, contribuant ainsi à leur sécurité :

1. Organiser des séances de formation à l'intention des professionnels d'associations pour les personnes avec un handicap intellectuel afin de promouvoir une culture de prévention de la violence et des mauvais traitements ;
2. Sensibiliser la police en contact avec la population à la question du handicap et à la nécessité d'une protection spéciale pour garantir leurs droits en matière de sécurité et promouvoir la participation des personnes avec un handicap intellectuel en tant que membres à part entière de la société ;
3. Promouvoir la coopération interinstitutionnelle entre les organisations travaillant dans le domaine du handicap et la police ;
4. Contribuer à l'amélioration des soins et de l'orientation des personnes handicapées en fournissant à la police des outils spécifiques de communication et d'information accessibles aux personnes avec un handicap intellectuel.
5. La police peut visiter régulièrement des institutions fréquentées par des personnes avec un handicap intellectuel et organiser des séances d'information, à l'aide du matériel produit dans le cadre du projet SafeLabs, sur les dangers d'une utilisation incorrecte ou négligente d'Internet et des situations qui peuvent être considérées comme un crime et sur la manière d'agir dans ces situations.

**Pour éviter les problèmes de communication, gardez à l'esprit les instructions suivantes lorsque vous recevez une personne avec un handicap intellectuel au poste de police :**

1. La victime d'un crime est déjà fragile et a besoin du plus grand respect, essayez de vous mettre à la place de la victime et traitez-la comme vous aimeriez être traité.
2. Le problème de la victime est unique et mérite toute votre attention, ne laissez pas d'autres questions perturber la déposition de la plainte.
3. Essayez de comprendre le degré du handicap et le degré d'autonomie de la victime (voir le premier chapitre de ce guide).
4. Ne posez pas les mêmes questions à plusieurs reprises. Simplifiez le langage, mais ne traitez pas les personnes avec un handicap intellectuel comme des enfants. Soyez très calme et patient si la personne ne peut pas utiliser les bons mots, vous pouvez utiliser l'application créée dans le projet Be.Safe pour faciliter la communication.
5. Demandez si la personne avec un handicap intellectuel a quelqu'un pour parler de ce qui lui est arrivé, si elle peut l'aider, si elle a besoin de son aide, si elle peut l'accompagner lorsqu'elle quitte le poste de police et quand elle doit y retourner.
6. Demandez-lui où et comment elle veut qu'on communique de nouveau avec elle, parce qu'ils ne veulent peut-être pas que leurs proches sachent ce qui s'est passé.

7. Dans les jours qui suivent l'incident, suivez de près la personne avec un handicap intellectuel, demandez-lui s'il/elle va bien et s'il/elle a des doutes, saisissez l'occasion de clarifier et de sensibiliser aux procédures et comportements corrects et/ou à risque.

#### **4 - Communication avec une personne avec un handicap intellectuel**

### Questions de communication dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

**La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) impose aux États d'inclure pleinement les personnes handicapées dans la vie sociale, y compris la vie de la communauté locale. L'inclusion signifie que les personnes handicapées vivent, apprennent, travaillent, jouent, se divertissent, créent des relations, font un travail comme tout autre personne.**

Toutes les sphères, tous les éléments de la vie sociale doivent être accessibles à toutes les personnes handicapées et elles ont le droit de participer à toutes les formes d'activité sociale. Pas sur des "règles spéciales", pas dans des "lieux spécialement adaptés", mais sur un pied d'égalité avec les autres. (M. Zima Parjaszewska, "Scénarios pour les auto-représentants", PSONI, 2017)

Ces exigences doivent également être prises en compte lorsqu'un adulte muni d'une pièce d'identité se présente au poste de police. L'initiative de se rendre au poste de police indique son indépendance et son autodétermination. En même temps, tout doit être fait pour qu'il/elle soit écouté(e) et compris(e) correctement, que des mesures appropriées soient prises ou qu'une explication adéquate et compréhensible de ne plus entreprendre d'activité soit donnée. Ces objectifs peuvent également être atteints grâce à une communication professionnelle et efficace.

### Savoir-vivre en contact avec les personnes avec un handicap intellectuel

Les adultes avec un handicap intellectuel qui se présentent à l'établissement, par exemple au poste de police dans leur propre cas, sont des citoyens adultes et à part entière.

**Ne les traitez pas comme des enfants.**

En conversation directe, utilisez le formulaire "Monsieur/Madame" et non "tu/vous". Si une personne avec un handicap intellectuel se trouve en compagnie d'une personne de soutien, vous devez vous adresser directement à la personne handicapée et non à la personne qui l'accompagne. L'interlocuteur doit se concentrer sur la personne, ce qui doit être indiqué non seulement par les mots utilisés, mais aussi par le langage corporel – établir un contact visuel et s'adresser à elle. S'il semble qu'une personne handicapée a besoin d'aide - par exemple, en remplissant le formulaire, en lisant le texte, en formulant des pensées - proposez votre aide en demandant si une telle aide est nécessaire.

## Conversation avec un personne avec un handicap intellectuel

Une conversation avec une personne avec un handicap intellectuel au moment de déposer un rapport ou un témoignage peut prendre plus de temps que de parler à des personnes non handicapées. Avant tout, vous devez vous assurer que vous êtes bien compris lors d'une telle conversation.

Le texte dit facile à lire est utilisé pour communiquer avec des personnes handicapées. Il serait bon que la police dispose de documents sur ses actions et sur les droits de la personne qui dépose le rapport ou le témoignage sous une forme facile à lire. Vous pouvez utiliser la brochure publiée dans le projet Be.Safe ([www.besafe-project.eu](http://www.besafe-project.eu)). Les conseils suivants concernent les principes de compréhension de texte faciles à lire et à comprendre pour parler :

- **La conversation doit être adaptée à l'interlocuteur.**
- **Utilisez des phrases courtes.** Vous devriez prendre soin d'utiliser des mots simples et communs. Si possible, n'utilisez pas de concepts abstraits. Au cours d'une conversation, vous pouvez demander si le mot est compréhensible. Un rapport doit être rédigé de la même manière, qui est ensuite lu à voix haute à l'interlocuteur.
- **Vous pouvez à tout moment expliquer les mots en dessinant ou en utilisant une photo**, si cela est possible.
- **Au cours de la conversation, l'agent doit poser des questions ouvertes.** Si la question ne nécessite que des réponses par oui ou par non, une personne stressée avec un handicap intellectuel peut donner la réponse qui, à son avis, est attendue ou peut accepter sans approfondir le sens de la question. Demandez, mais ne suggérez rien.

## Comment communiquer avec une personne ayant des problèmes de communication ?

Dans certains cas, le problème peut ne pas être tant la compréhension du sens de la parole mais la participation au dialogue. Outre les dysfonctionnements intellectuels, de nombreuses personnes avec un handicap intellectuel ont également des difficultés à communiquer, ce qui peut parfois rendre la conversation impossible. Lorsqu'une telle personne contacte la police par elle-même, elle doit avant tout respecter sa volonté et faire tout son possible pour dialoguer sans la participation de tiers.

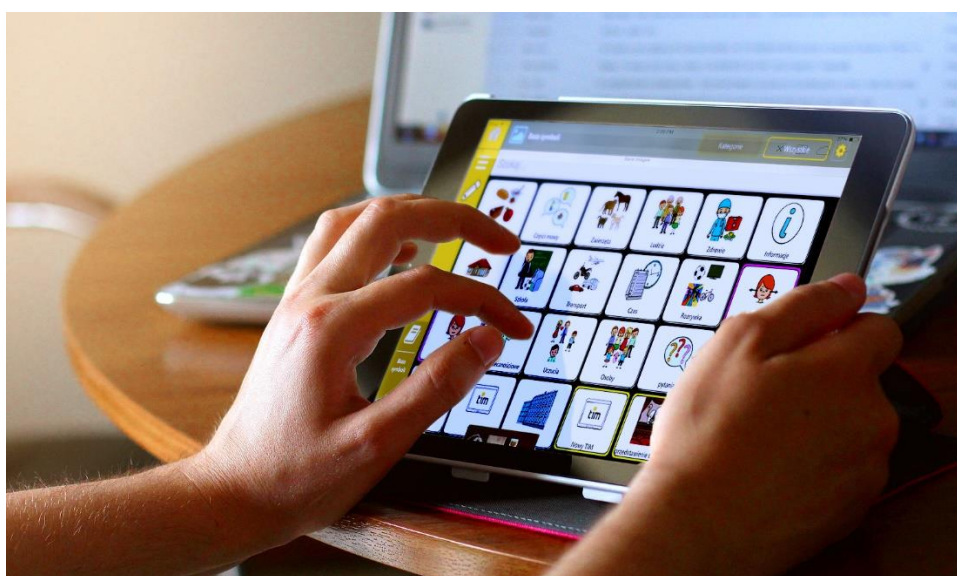
Il arrive qu'une telle personne puisse écrire ce que l'on peut trouver au début de la conversation. Dans tous les cas, vous pouvez utiliser les outils de communication alternative et augmentée (AAC).

**La communication alternative et augmentative est un groupe de méthodes permettant aux personnes qui ne parlent pas ou dans une mesure limitée de communiquer avec leur environnement. Il consiste à utiliser des signes basés sur des gestes, des images, des symboles et**

**des objets en communication. L'AAC aide les personnes atteintes de troubles de la parole à exprimer leurs pensées, leurs sentiments et à prendre des décisions de manière autonome.**

Il couvre toutes les méthodes de communication dans lesquelles des signes non verbaux sont utilisés: gestes (langue des signes, par exemple), signes graphiques (images, pictogrammes, symboles, par exemple), objets (mots, par exemple), applications Internet ou mobiles.

À l'heure actuelle, les applications AAC sont l'outil le plus disponible, en particulier l'application TIM Be.Safe - le communicateur AAC. Il fonctionne sous la forme d'une application mobile pouvant être utilisée sur une tablette ou un smartphone. Une personne qui a des problèmes de communication sélectionne les images appropriées et l'application les lit sous la forme d'une phrase grammaticalement correcte. L'extension de l'application est une caméra avec le logiciel approprié qui permet aux utilisateurs de contrôler les éléments de l'application avec leurs yeux.



L'application TIM Be.Safe est équipée de pictogrammes décrivant les événements dangereux auxquels les internautes peuvent être confrontés (p. Ex. Discours de haine, usurpation d'identité sur Facebook, etc.), qui peuvent s'avérer utiles lors de l'envoi d'une notification ou d'un témoignage.

De plus amples informations sur l'accès à l'application sont disponibles sur le site Web du projet Be.Safe à l'adresse [www.besafe-project.eu](http://www.besafe-project.eu)

Bien entendu, il peut arriver que, malgré tous les moyens disponibles, une compréhension mutuelle ne soit pas possible. Alors, vous devrez utiliser l'aide de tiers. Dans le guide, nous n'avons pas inclus les méthodes disponibles pour la police et nous sommes concentrés sur les possibilités de soutenir les personnes avec un handicap intellectuel par leur entourage.

## Soutenir une personne avec un handicap intellectuel par des tiers

Si vous êtes incapable de communiquer avec une personne avec un handicap intellectuel, demandez-lui de venir accompagné d'une personne qui pourra faciliter la communication. Les personnes aux prises avec des problèmes de communication pendant de nombreuses années font le plus souvent

appel au soutien de personnes connues : famille, amis et volontaires. Il est toutefois possible que, dans certaines situations, ils souhaitent conserver leur pouvoir discrétionnaire. Ensuite, il est possible de contacter une institution proche s'occupant de personnes avec un handicap intellectuel et de faire appel à un traducteur spécialisé.

Lors d'une conversation avec la participation d'une personne de soutien, **il ne faut pas oublier de s'adresser directement à la personne avec un handicap intellectuel.**

Veillez garder à l'esprit que le mécanisme juridique existant – l'accompagnement à la prise de décision - également mentionné dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées - permet de prendre des décisions et d'autres activités juridiques en compagnie d'une personne qui apporte son soutien sans décider à la place de la personne.

## 5 – Comment soutenir les personnes avec un handicap intellectuel

Les personnes avec un handicap intellectuel ont besoin d'un soutien suffisant. Avant de rencontrer une personne avec un handicap intellectuel, vous devez prendre en compte les aspects suivants :

- **Lieu de la réunion**

Chaque personne se sent mieux dans un endroit qu'elle connaît. Il est donc préférable de rendre visite à une personne avec un handicap intellectuel dans un endroit qu'elle connaît, lorsque cela est possible. Bien sûr, cela est parfois impossible. Dans ce cas, vous pouvez penser à la façon dont vous pourriez adapter votre lieu de travail à une personne avec un handicap intellectuel. Demandez-leur ou à leur personne de soutien de quoi ils ont besoin pour se sentir à l'aise. Parfois, leurs préférences peuvent sembler non standard, mais il est important de créer un espace sûr dans lequel la personne se sente à l'aise. Par exemple, certaines personnes pourraient se sentir mal à l'aise parce que votre fauteuil est rouge ou similaire. Si vous avez des doutes sur la manière dont vous pouvez aider et que la personne avec un handicap intellectuel n'est pas en mesure de le dire, ouvrez simplement une fenêtre pour avoir de l'air frais, offrez du café ou du thé et soyez agréable.

- **Temps de réunion**

Le niveau de concentration des personnes avec un handicap intellectuel peut varier au cours de la journée. Vous pouvez savoir quelle partie de la journée est la meilleure pour eux ou pour leurs personnes de soutien.

- **La communication**

Vous pouvez en savoir plus sur les questions à poser et sur la manière de communiquer efficacement avec une personne avec un handicap intellectuel dans le [chapitre précédent](#). Comme déjà mentionné, voici quelques principes de base à utiliser lors de la communication avec une personne ayant un handicap intellectuel :

- **Être concret.**  
Les personnes avec un handicap intellectuel ont du mal à comprendre les concepts abstraits.
- **Utiliser des phrases courtes.**  
Parfois, nous voulons avoir raison et nous utilisons beaucoup de mots pour aller droit au but.
- **Parler directement avec la personne qui a un handicap intellectuel.**  
Il est bon que la personne concernée ait son partisan à côté de lui. Le soutien peut être un parent, un ami, un travailleur social ou un assistant qui connaît une personne avec un handicap intellectuel. Il est nécessaire de parler directement avec la personne avec un handicap intellectuel et non avec la personne de soutien
- **Utiliser des aides à la communication en cas de besoin.**  
La personne concernée peut utiliser ses propres livres de communication ou vous pouvez utiliser l'application TIM du projet Be.Safe.

